

Écrit par le 22 novembre 2024

5e Circonscription : Jean-François Lovisolo devient député de Vaucluse



Avec 50,81%, Jean-François Lovisolo (Ensemble-Majorité présidentielle) devrait empêcher le RN de réaliser le grand schelem dans le Vaucluse en remportant la 5e circonscription. Le président de l'association des maires de Vaucluse devance la RN Marie Thomas de Maleville (49,19%) de moins de 600 voix. Le taux de participation s'élève à 47,23%.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Présidentielles en Vaucluse : qui a parrainé qui ?



92 élus de Vaucluse ont accordé leur parrainage aux candidats à l'élection présidentielle 2022.

Sous l'impulsion du maire de la Tour d'Aigues, Jean-François Lovisolo, certains édiles s'étaient accordés à « [faire vivre la démocratie](#) ». Des maires et élus vauclusiens se sont ainsi répartis il y a quelques jours les parrainages des candidats crédités de plus de 10% d'intentions de vote et n'ayant toujours pas réuni les 500 signatures. Des résultats pour le moins surréalistes, à l'instar de [Jacqueline Bouyac](#) qui se retrouve à parrainer Eric Zemmour, à des années lumières de ses aspirations politiques. La démocratie n'a pas de prix.

Valérie Pécresse arrive en tête auprès des élus vauclusiens en cumulant 21 parrainages. Elle est suivie par Marine Le Pen (15 parrainages), Emmanuel Macron (12 parrainages), Eric Zemmour (11 parrainages), Anne Hidalgo (5 parrainages), Philippe Poutou (4 parrainages), Jean-Luc Melenchon (4 parrainages), Yannick Jadot (3 parrainages), Nicolas Dupont-Aignan (3 parrainages), Jean Lassalle (3 parrainages) et Fabien Roussel (2 parrainages).

Ecrit par le 22 novembre 2024

Ci-après la liste des parrainages définitifs en Vaucluse, validés par le Conseil constitutionnel :

Ecrit par le 22 novembre 2024

Civilité	Nom du parrain	Prénom du parrain	Mandat du parrain	Commune ou circonscription	Département	Candidat	Date de publication
M.	ADRIEN	Patrick	Maire	Vaireas	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	15/02/2022
M.	AIELLO	André	Maire	Saint-Hippolyte-le-Graveyron	Vaucluse	ZEMMOUR Éric	03/03/2022
M.	AILLAUD	Jean	Conseiller régional	Provence-Alpes-Cote D'Azur	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	01/03/2022
M.	ALLEL	Samir	Conseiller départemental		Vaucluse	JADOT Yannick	08/02/2022
Mme	AMOROS	Elisabeth	Conseillère départementale		Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	22/02/2022
Mme	ANDRES	Valérie	Conseillère départementale		Vaucluse	ZEMMOUR Éric	10/02/2022
M.	ARENA	Xavier	Maire	Murs	Vaucluse	WAECHTER Antoine	03/03/2022
M.	AUBERT	Julien	Député	5ème circonscription	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	08/02/2022
M.	AUBERT	Lucien	Maire	Joucas	Vaucluse	POUTOU Philippe	15/02/2022
Mme	AUZANOT	Bénédictine	Conseillère régionale	Provence-Alpes-Cote D'Azur	Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
Mme	BARDET	Anne-Marie	Maire	Sarrians	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	01/03/2022
M.	BATOUX	Philippe	Maire	Mérindol	Vaucluse	MÉLENCHON Jean-Luc	01/03/2022
M.	BISCARRAT	Louis	Maire	Jonquières	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	22/02/2022
M.	BISSIERE	Michel	Conseiller régional	Provence-Alpes-Cote D'Azur	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	15/02/2022
M.	BLANC	Jean-Baptiste	Sénateur		Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	08/02/2022
M.	BOMPARD	Yann	Maire	Orange	Vaucluse	ZEMMOUR Éric	10/02/2022
Mme	BONNET	Florelle	Conseillère départementale		Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
M.	BOUCHET	Jean-Claude	Député	2ème circonscription	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	10/02/2022
Mme	BOUCHET	Suzanne	Conseillère départementale		Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	03/02/2022
Mme	BOUYAC	Jacqueline	Présidente d'un EPCI à fiscalité propre	CA Ventoux-Comtal-Venaissin (COVE)	Vaucluse	ZEMMOUR Éric	03/03/2022
Mme	BROGI	Dominique	Conseillère régionale	Provence-Alpes-Cote D'Azur	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	22/02/2022
Mme	BRUN	Danielle	Conseillère départementale		Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
M.	CASTELLI	André	Conseiller départemental		Vaucluse	ROUSSEL Fabien	15/02/2022
Mme	CHABAUD-GEVA	Laurence	Maire	Saumane-de-Vaucluse	Vaucluse	MACRON Emmanuel	03/02/2022
M.	CICERO	Roland	Maire	Auribeau	Vaucluse	EGGER Clara	22/02/2022
Mme	CRESP	Delphine	Maire	Cabrières-d'Avignon	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	08/02/2022
M.	D'AIGREMONT	Thierry	Conseiller régional	Provence-Alpes-Cote D'Azur	Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
M.	DE BEAUREGARD	Philippe	Maire	Camaret-sur-Aigues	Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
M.	DE LEPINAU	Hervé	Conseiller départemental		Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
M.	DE SABRAN	Géraud	Maire	Ansois	Vaucluse	POUTOU Philippe	03/03/2022
M.	PONTEVES	Louis	Maire	Piolenc	Vaucluse	ZEMMOUR Éric	01/03/2022
Mme	DUBOIS	Annick	Conseillère départementale		Vaucluse	HIDALGO Anne	08/02/2022
M.	FARGE	Francis	Maire	Lioux	Vaucluse	ZEMMOUR Éric	01/03/2022
M.	FERETTI	Alain	Maire	Grambois	Vaucluse	MACRON Emmanuel	22/02/2022
Mme	FRITSCH	Chantal	Maire	Buisson	Vaucluse	KOENIG Gaspard	01/03/2022
M.	GABERT	Alain	Maire	Monieux	Vaucluse	MACRON Emmanuel	01/03/2022
M.	GERAULT	Jean Pierre	Maire	Oppède	Vaucluse	MÉLENCHON Jean-Luc	01/03/2022
M.	GIRARD	Guy	Maire	Crillon-le-Brave	Vaucluse	LASSALLE Jean	22/02/2022
M.	GOURAND	Alain	Maire	La Motte-d'Aigues	Vaucluse	ASSELINÉAU François	03/03/2022
Mme	GREGOIRE	Sylvie	Maire	Puyvert	Vaucluse	MÉLENCHON Jean-Luc	24/02/2022
M.	GROS	Christian	Maire	Monteux	Vaucluse	LE PEN Marine	03/03/2022
M.	HAUPTMANN	Mathias	Maire	Lacoste	Vaucluse	ARTHAUD Nathalie	15/02/2022
M.	HEBRARD	Joris	Maire	Le Pontet	Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
Mme	HELLE	Cécile	Maire	Avignon	Vaucluse	HIDALGO Anne	08/02/2022
M.	ILLE	François	Maire	Le Beaucet	Vaucluse	MÉLENCHON Jean-Luc	01/03/2022
Mme	JABLONSKI-CASTANIER	Christelle	Conseillère départementale		Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	22/02/2022
Mme	JEAN	Geneviève	Maire	Cabrières-d'Aigues	Vaucluse	DUPONT-AIGNAN Nicolas	03/03/2022
M.	JOUVE	Michel	Maire	Flassan	Vaucluse	LASSALLE Jean	03/02/2022
M.	LEAUNE	Fabrice	Maire	Lagarde-Paréol	Vaucluse	DUPONT-AIGNAN Nicolas	08/02/2022
Mme	LEFEVRE	Laurence	Conseillère départementale		Vaucluse	HIDALGO Anne	07/03/2022
M.	LEPATRE	Norbert	Maire	Modène	Vaucluse	ZEMMOUR Éric	24/02/2022
Mme	LORHO	Marie-France	Députée	4ème circonscription	Vaucluse	ZEMMOUR Éric	15/02/2022
Mme	LOUARD	Lea	Conseillère départementale		Vaucluse	JADOT Yannick	10/02/2022
M.	MARTINEZ-TOCABENS	Fabrice	Conseiller départemental		Vaucluse	TAUBIRA Christiane	08/02/2022
M.	MASSIP	Frédéric	Maire	Maubec	Vaucluse	JADOT Yannick	22/02/2022
M.	MILON	Alain	Sénateur		Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	03/02/2022
M.	MORENAS	Adrien	Député	3ème circonscription	Vaucluse	MACRON Emmanuel	08/02/2022
M.	MOUREAU	Guy	Maire	Entraigues-sur-la-Sorgue	Vaucluse	ROUSSEL Fabien	08/02/2022
Mme	MOURET	Karine	Maire	Peypin-d'Aigues	Vaucluse	POUTOU Philippe	03/03/2022
M.	OBER	Jean-Claude	Conseiller départemental		Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
M.	PAGET	Nicolas	Maire	Courthézon	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	03/03/2022
Mme	PEREIRA	Sylvie	Maire	Villars	Vaucluse	THOUY Hélène	03/03/2022
Mme	PESSEMESSE	Amélie	Maire	Buoux	Vaucluse	KAZIB Anasse	03/03/2022
M.	PEYRON	Christian	Maire	Mondragon	Vaucluse	MACRON Emmanuel	08/02/2022
M.	RAGOT	Pascal	Maire	Bonnieux	Vaucluse	MACRON Emmanuel	10/02/2022
M.	RASPAIL	Max	Conseiller départemental		Vaucluse	ZEMMOUR Éric	03/03/2022
Mme	RICHARD	Violaine	Conseillère régionale	Provence-Alpes-Cote D'Azur	Vaucluse	MACRON Emmanuel	15/02/2022
Mme	RICHAUD	Joëlle	Maire	Saint-Martin-de-la-Brasque	Vaucluse	DUPONT-AIGNAN Nicolas	07/03/2022
Mme	RIGAULT	Anne-Sophie	Conseillère régionale	Provence-Alpes-Cote D'Azur	Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
Mme	RIGAULT	Sophie	Conseillère départementale		Vaucluse	HIDALGO Anne	22/02/2022
Mme	RIMBERT	Catherine	Conseillère régionale	Provence-Alpes-Cote D'Azur	Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
M.	RIPERT	Gilles	Maire	Caseneuve	Vaucluse	MACRON Emmanuel	03/02/2022
M.	ROBERT	Jean-Louis	Maire	Villeneuve	Vaucluse	LE PEN Marine	01/03/2022
M.	ROUET	Frdéric	Maire	Villes-sur-Auzon	Vaucluse	POUTOU Philippe	07/03/2022
M.	ROUX	Christain	Maire	Malemort-du-Comtat	Vaucluse	LASSALLE Jean	08/02/2022
Mme	SANTONI	Dominique	Conseillère départementale		Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	01/03/2022
Mme	SILEM	Miriam	Conseillère départementale		Vaucluse	MACRON Emmanuel	15/02/2022
M.	SILVESTRE	Claude	Maire	Lagnes	Vaucluse	MACRON Emmanuel	03/02/2022
M.	SILVESTRE	Régis	Maire	Mormoiron	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	22/02/2022
M.	SINTES	Patrick	Maire	Robion	Vaucluse	LE PEN Marine	07/03/2022
M.	SOUQUE	Grégoire	Maire	Morières-lès-Avignon	Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
M.	STANZIONE	Lucien	Sénateur		Vaucluse	HIDALGO Anne	08/02/2022
M.	TARTANSON	Pierre	Maire	Rustrel	Vaucluse	THOUY Hélène	03/02/2022
M.	TCHOBRENOVITCH	Robert	Maire	Mirabeau	Vaucluse	ZEMMOUR Éric	03/03/2022
M.	TESTE	Jean-Marc	Maire	Méthamis	Vaucluse	ZEMMOUR Éric	03/03/2022
Mme	TESTUD-ROBERT	Corinne	Conseillère départementale		Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	17/02/2022
M.	THIBAUD	Thierry	Maire	Savoillan	Vaucluse	MACRON Emmanuel	15/02/2022
Mme	THOMAS DE MALEVILLE	Marie	Conseillère départementale		Vaucluse	LE PEN Marine	10/02/2022
M.	VALAYER	Pierre-André	Maire	Richerenches	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	08/02/2022
M.	VALLE	Bruno	Conseiller départemental		Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	15/02/2022
M.	VEVE	Gilles	Maire	Saint-Didier	Vaucluse	PÉCRESSE Valérie	07/03/2022
Mme	ZITOUNI	Souad	Députée	1ère circonscription	Vaucluse	MACRON Emmanuel	03/02/2022

Ecrit par le 22 novembre 2024

[@Conseil Constitutionnel](#)

L.M.

Les maires de Vaucluse se répartissent les parrainages



Ecrit par le 22 novembre 2024

Onze maire de Vaucluse se sont réunis à Avignon ce vendredi 25 février pour pallier la problématique des parrainages hésitants en vue des présidentielles.

« On leur donne le droit d'être candidat, cela ne correspond en aucun cas à une adhésion, ni à un soutien », clame Jean Berard, maire de Bédarrides. Sur invitation de Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues, les édiles ont procédé à une répartition pour permettre aux trois candidats crédités de plus de 10% des intentions de vote de se présenter lors de la prochaine élection présidentielle.

Autour de la table, les maires de Mazan, Monteux, Blauvac, Althen-des-Paluds, Méthamis, Robion, Loriol-du-Comtat, Bédarrides, Brantes, Travaillan et la Tour-d'Aigues. Max Raspail a également participé au « processus démocratique » en tant que conseiller départemental. Le maire de Vedène, [Joël Guin](#), n'a pas pu être présent en raison d'un empêchement.

Résultats : 4 parrainages pour Eric Zemmour, 4 pour Marine Le Pen et 3 pour Jean-Luc Mélenchon. « Je suis socialiste et je trouve anormal qu'Anne Hidalgo créditée de 2% des intentions de vote ait 1200 parrainages, et que Marine Le Pen qui était au second tour à la dernière élection présidentielle avec 46% des voix se retrouve à la ramasse pour récupérer des parrainages », proteste Jean-François Lovisolo qui lançait jeudi un appel chez nos confrères de [France Bleu Vaucluse](#).

Le co-président de [l'AMV](#) (Association des maires de Vaucluse) souligne un « problème de représentation », un dispositif constitutionnel qui « ne marche pas ». Il revient sur la confusion dans laquelle baignent certains édiles : « on se retrouve dans des communes avec des listes municipales incluant des gens de gauche, de droite, d'extrême droite qui s'engagent tous pour le village. Certains maires se retrouvent coincés avec ce parrainage en se disant « qu'est-ce que je vais bien en faire? » »

Une chose est sûre, Jean-François Lovisolo « ne votera pour aucun des trois candidats au 1er tour », mais il entend faire vivre la démocratie française. « Je soutiens que les gens qui veulent voter Eric Zemmour aient la possibilité de le faire. Il n'y a rien de pire qu'une élection dans laquelle 40% des électeurs ne peuvent pas se retrouver dans un candidat. Le président élu ne serait pas légitime, la politique se ferait dans la rue et non pas dans les urnes », juge-t-il.

Pour le maire de Bédarrides, « on se sort de la prise en otage de l'opinion populaire. On n'est pas propriétaire de nos électeurs, ni de nos voix, on défend ici la démocratie. » Sur la question des 500 parrainages, les maires soulignent une responsabilité qui « pèse sur les élus locaux » et défendent un processus incluant des « signatures citoyennes ». D'autres maires se joindront au processus, une réunion est prévue sur la [Cove](#) lundi prochain, suivra le territoire du Luberon. « Cet appel a permis de débloquer l'atmosphère », conclue Jean-François Lovisolo

A date du 23 février, [60 parrainages](#) étaient validés par le Conseil constitutionnel en Vaucluse. Valérie Péresse arrive en tête auprès des élus vauclusiens en cumulant 16 parrainages. Elle est suivie par Marine Le Pen (12 parrainages), Emmanuel Macron (11 parrainages), Anne Hidalgo (4 parrainages). Jean Lassalle, Yannick Jadot et Eric Zemmour ont chacun trois parrainages, lorsque Fabien Roussel en cumule deux. Christiane Taubira, Nicolas Dupont-Aignan, Philippe Poutou et Hélène Thouy ont chacun un seul parrainage. Parmi les abonnés absents : Jean-Luc Mélenchon, Nathalie Arthaud ou François Asselineau.

Tous les parrainages ici : [Valérie Péresse en tête des parrainages pour la présidentielle](#)

Congrès des maires de Vaucluse : « Il faut remettre les communes au centre du jeu »



« Pour la première fois, je m'adresse à vous de cette tribune, a expliqué Dominique Santoni lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) qui vient de se tenir à Monteux. Avant j'étais dans le public, parmi vous, les maires de Vaucluse, et je reste un maire dans mon code génétique d'élue ». Il est vrai que Dominique Santoni a siégé pendant des années comme maire d'Apt et depuis les cantonales, elle a été élue le 1^{er} juillet dernier à la présidence de l'exécutif départemental.

« Mon combat est le vôtre, poursuit-elle. Il faut remettre les communes au centre du jeu, au centre de la décentralisation, au centre des actions. Le département c'est la collectivité de proximité, la collectivité

Ecrit par le 22 novembre 2024

des communes. » Dominique Santoni a rappelé que son mandat est placé sous le signe de l'investissement pour de grands travaux. Le carrefour de Bonpas à Avignon « Echange routier entre l'A7, la RN 7, la RD 900, véritable nœud d'étranglement pour 30 000 véhicules bloqués aux heures de pointe (investissement de 25M€ dont 9,5 par le Département), la déviation d'Orange (50M€ dont 42% pour le Vaucluse), la rénovation de 3 collèges à Vedène, Bédarrides et Apt (30M€). Pour lutter contre la fracture numérique, 6,3M€ ont été dévolus à l'acquisition d'ordinateurs portables pour les collégiens.

Même s'il ne s'agit pas des compétences du département, Dominique Santoni souhaite apporter sa pierre à l'édifice en matière de sécurité et de santé, pour l'achat de caméras de video-surveillance, construire des maisons médicales ou développer la télé-médecine. Evidemment la politique d'aide aux communes, sous forme de contrats pluri-annuels, sera poursuivie. Et la Présidente va créer 'Vaucluse Ingénierie', une structure pour orienter les élus vers le bon service, le bon interlocuteur selon le dossier. Elle veut investir aussi dans l'attractivité du Vaucluse. « C'est en attirant de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises créatrices de richesses que nous pourrons booster l'emploi et en finir avec l'image de 5^e département de plus pauvre de France. Nous devons libérer notre créativité, additionner nos talent et susciter une envie de Vaucluse ».

« Le métier de maire s'apprend sur le terrain. »

Christian Gros, maire de Monteux

En ouverture du congrès, [Christian Gros](#), secrétaire général de l'AMV et maire de Monteux qui accueillait ses homologues à la Salle du Château d'Eau, a insisté sur la compétence protéiforme de ce mandat : « Notre métier de maire ne s'apprend pas à l'école, ni dans les livres, mais sur le tas, sur le terrain, dans le feu de l'action. Nous devons revitaliser nos centres-villes, faire face aux dérèglements climatiques, on ne peut plus gérer en bon père de famille. La relance de notre pays ne se fera pas dans l'austérité. On a supprimé la taxe d'habitation et on nous a privés d'un pouvoir fiscal essentiel. Il faut un Etat fort et il faut des maires forts ».

Le meilleur préfet du monde

Jean-François Lovisolo, co-président de l'AMV 84, a lu le rapport moral de l'Association qui ne s'était pas réunie depuis 2019, Covid oblige. Il a d'entrée de jeu donné un coup de chapeau au préfet de Vaucluse, [Bertrand Gaume](#) : « Merci pour votre activité pendant cette pandémie, vous avez été présent au quotidien, à nos côtés avec l'ensemble des services de l'Etat, vous vous êtes mobilisé pour les masques, le gel, vous avez multiplié les centres de vaccination sur tout le territoire, vous avez été le chef d'orchestre de la mobilisation des services publics, et quel chef d'orchestre. Vous êtes le meilleur préfet du monde, il faudrait vous cloner ! ».

Ecrit par le 22 novembre 2024

« L'égalité ce n'est pas l'équité, La Bastidonne n'est pas Avignon. »

Jean-François Lovisolo, co-président de l'AMV

Après cette envolée lyrique, Jean-François Lovisolo a cependant entamé une longue liste de récriminations contre l'Etat. « L'administration déconcentrée doit faire preuve d'adaptation pour qu'on ne mette pas 15 ans à sortir un projet de déchetterie, 10 ans pour des logements sociaux ou 20 ans pour permettre l'émergence et la réussite du site de Beaulieu à Monteux avec des centaines d'emplois à la clé. L'égalité ce n'est pas l'équité, La Bastidonne n'est pas Avignon, il faut tenir compte de la réalité de nos territoires, de leur taille, de leur situation. » Le maire de la Tour d'Aigues continue : « Etre maire est un plaisir mais il faut aimer le combat. Nos intentions ne sont pas toujours dictées par le copinage, le clivage politique ou la magouille mais par la volonté de répondre aux préoccupations de nos concitoyens. C'est vers nous qu'on se tourne pour éteindre le feu du mouvement social des gilets jaunes ou pour gérer la crise sanitaire ».

Limiter le pouvoir jacobin

L'autre co-président de l'AMV, [Pierre Gonzalvez](#), maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, a lui aussi rendu hommage au préfet : « La famille des territoires s'appuie sur le couple maire-préfet, depuis le début de la crise sanitaire, cette relation s'est officialisée et je forme le vœu que le temps s'arrête et vous invite à dépasser les noces de cire (4 ans) pour vivre les noces de bois (5 ans), ici en Vaucluse. » Il a évoqué les logements sociaux, les communes qui n'en construisent pas suffisamment et paient des pénalités et il a appelé les territoires à se battre pour limiter le pouvoir jacobin en citant Asterix : « On ne peut vivre qu'à Lutèce, le reste de la Gaule c'est bon pour les sangliers ».

Le Préfet est alors longuement intervenu en reprenant à son compte le slogan de la présidente de l'exécutif : « Donner envie de Vaucluse », mais un Vaucluse où règne l'équilibre pour l'économie, le social, l'environnement. « Nous menons une politique douce, souriante, agréable, avec tact et persévérance mais en faisant respecter fermement les règles et les lois et si nécessaire des démolitions d'office sont décidées ».

Le préfet a d'abord évoqué la crise sanitaire et remercié les élus pour leur action, leur engagement indéfectible, le personnel soignant, les pompiers qui ont sillonné les campagnes pour vacciner la population mais aussi animé le centre de Montfavet. « Il y a eu 1 158 morts de la Covid et plus de 5 000 hospitalisations, ce n'était pas une simple 'grippette'. » 1,5 milliard d'euros ont été versés en urgence aux commerçants, acteurs culturels, entreprises, pour les prêts garantis par l'Etat.

« Nous ne lâcherons rien. »

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse parlant de la lutte contre la délinquance

Ecrit par le 22 novembre 2024

Autre moment fort de cette année : le meurtre du policier Eric Masson le 5 mai dans le centre d'Avignon, sur un point de deal. « Nous ne lâcherons rien. La vie n'est pas un tapis de roses sans épines. D'ailleurs la délinquance est en baisse (-5% en zone police, -3% en zone gendarmerie), le nombre d'infractions constatées en hausse massive (+48% à la campagne, + 78% en ville) ». Un fonds de prévention de la délinquance de 550 000€ a été fléché vers une trentaine de communes pour lutter contre la radicalisation et le séparatisme.

L'incendie de Saint-Hippolyte-le-Graveyron et Beaumes-de-Venise à la mi-août et les 254 hectares de vignes et espaces naturels dévastés par les flammes ont aussi amené le préfet à aborder le thème des alertes climatiques, phénomènes cévenols et inondations. « Abonnez-vous à Vigicrue, mutualisez vos moyens si vous êtes une petite commune, rapprochez-vous des syndicats de rivières ».

Côté économique, le « Plan de Relance » et ses 172M€ de dotation ont été évoqués, avec des aides pour les transitions économique et énergétique, la reprise du marché du travail, le Ségur de la Santé, le coup de pouce '1 jeune - 1 solution ».

Les questions des maires...

Enfin, au bout d'une heure et demie de discours, est venu le moment de répondre aux questions posées par les maires. Celui de Lauris, une commune située entre pic rocheux et Durance, s'est étonné qu'on lui demande de construire 500 logements sociaux sous peine de pénalités de 90 000€ : « Dois-je me faire harakiri ? Me lancer dans la prostitution, à mon âge... » « N'en venez pas surtout pas à de telles extrémités » exhorta Bertrand Gaume en souriant. Mais faites un effort, montrez votre bonne volonté, construisez-en quelques-uns en vous rapprochant des grands bailleurs, comme on l'a fait à Gordes. Il faut desserrer l'étau du logement social, ne pas entasser dans les mêmes quartiers urbains ».

Dernière intervention, celle du maire de Velleron, élu depuis l'été 2020 et sous le choc d'un projet d'aménagement de 200 logements sur un terrain privé de sa petite commune : « Cela ferait 20% d'habitants en plus, avec des besoins supplémentaires en accès, routes, écoles, crèches, parkings, réseaux d'assainissement. Une faillite environnementale, une artificialisation des sols, une perte de la bio-diversité. Ce projet fait l'unanimité contre lui comme l'a prouvé la marche qui a réuni 800 personnes dont le chanteur Grand Corps Malade, samedi dernier. » Le préfet lui a répondu que l'ensemble des services de l'Etat sont en train de vérifier la procédure pour voir si la loi a été respectée et les autorisations données à juste titre.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Enfin, en marge de cette assemblée générale, une convention de partenariat a été signée entre GRDF et l'AMV (photo ci-dessus). De son côté, la Fédération Provence-Alpes-Côte d'Azur des travaux publics a remis ses 'Victoires de l'investissement local' à la Ville d'Avignon pour sa requalification autour de la rue Bancasse par Citadis. Autre lauréat, Cotelub (Communauté territoriale sud Luberon) et la société Amourdedieu d'Ansois pour la réalisation des aménagements de l'étang de la Bonde.

Pour finir, l'après-midi a été consacré à une table ronde avec la gendarmerie sur le thème de la sécurité publique ainsi qu'à une intervention du directeur départemental des finances publiques.

Une femme à la tête du Département pour la

Ecrit par le 22 novembre 2024

première fois

Au terme d'un 3^e tour, les conseillers départementaux ont élu Dominique Santoni, la maire LR (Les Républicains) d'Apt, présidente du Conseil départemental de Vaucluse à la majorité relative avec 14 voix, 12 pour le socialiste Jean-François Lovisolo, et 8 bulletins blancs ou nuls.

Après un second tour des départementales, où gauche et droite étaient à égalité dimanche soir dernier (12 sièges chacune), c'est le maire 'de gauche' mais sans étiquette de Bollène, Anthony Zilio et de son binôme, Christine Lanthelme, maire d'Uchaux, qui a fait la différence. Contrairement à ce qu'annonçaient certains membres du Parti Socialiste qui le considéraient comme un des leurs, l'édile n'a pas fait pencher la balance de leur côté. Il n'y avait d'ailleurs plus beaucoup de suspense après [l'annonce des deux élus du canton de Bollène sur leur intention de vote aujourd'hui](#).

« Il fait monter le dégoût des Français pour la politique, il est tout en même temps, un macroniste quoi ! » ricanait le RN (Rassemblement national) Hervé de Lépinau en amont de la séance d'installation. « C'est consternant, Zilio c'est une sorte d'anguille qui fraye dans les eaux du Lez » a-t-il ajouté.

« Un mauvais feuilleton »

Jean-François Lovisolo pour l'Union de la Gauche départementale, qui ne mâche pas ses mots, en rajoute une couche : « Un mauvais feuilleton va prendre fin. La droite a perdu les élections en sièges et en voix face à la gauche dimanche et elle va se retrouver à la présidence, c'est du jamais vu, autant de tambouille et de carabistouille politicienne. Face à un résultat démocratique, certains ont fait le choix de la politique du 'bon coin', celle des enchères où on oublie les convictions politiques. Ils ont préféré la voie de la compromission, de l'opportunité, ils ont trompé leurs électeurs, c'est une faute, au pire cela les dégoûtera encore plus de la vie publique. Je comprends leur nausée et je la partage. C'est une imposture. »

Droit dans ses bottes

Qualifié de 'traître', Anthony Zilio reste droit dans ses bottes : « Ce matin, je me suis réveillé de gauche, ce soir, je m'endormirai en étant toujours de gauche. Jean-François Lovisolo adopte une posture et il est aussi violent que brutal. Il savait très bien qu'il ne pourrait être président qu'au bénéfice de l'âge de l'un de ses colistiers (ndlr : Max Raspail). Hier, il m'a parlé un quart d'heure tout au plus. Alors qu'avec Dominique Santoni, nous avons échangé une heure et demie sur les dossiers qui concernent la vie des Bollénois sans esprit partisan. Pendant la mandature de Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud) pendant 12 ans, Bollène a vu des tas de trains passer sans s'arrêter. Moi je pense à l'avenir de mon bassin de vie, les 9 maires qui m'ont suivi savent que les planètes doivent être alignées (communes, intercommunalités, canton) pour que les dossiers avancent, main dans la main avec le Département et la Région. Je voterai les délibérations dans l'intérêt des habitants de ce territoire mais je ne fais un chèque en blanc à personne, vous me verrez à l'œuvre ».

« Une nouvelle voie pour les femmes »

Ecrit par le 22 novembre 2024

En prenant place à la tribune, dans le fauteuil de la présidence, [Dominique Santoni](#) (57 ans) dira son « émotion et l'honneur qui lui est fait d'être à la tête de cette institution. Le 'e' de présidente veut dire beaucoup pour moi, je suis la première à ouvrir une nouvelle voie pour les femmes. Je suis une femme de dialogue, de consensus, je vais me concentrer sur ce qui nous rassemble, nous les Vauclusiens. Je souhaite construire un avenir où les jeunes auront le choix de se former, d'avoir un emploi, de construire leur vie ».

Faire preuve d'exemplarité

Dominique Santoni est revenue sur le taux record d'abstention pour ces Départementales : « Les électeurs ont boudé les urnes, j'ai entendu leur message. Les invectives doivent laisser la place à des échanges constructifs, fructueux, nous avons un devoir d'exemplarité. Nous allons continuer le travail accompli pendant la précédente mandature. Nous avons des finances en bonne santé, les chantiers de la LEO, de Bonpas se réaliseront. Nous accompagnerons les plus démunis, nous construirons et rénoverons les logements sociaux. Nous ferons de notre mieux pour le handicap, la dépendance. La santé est une priorité absolue, nous ferons venir des médecins en milieu rural, nous ouvrirons des maisons de santé. Côté sécurité, nous augmentera le parc de vidéo-protection, donnerons davantage de moyens aux polices municipales. L'effort entrepris pour le développement des hautes technologies, de la fibre se poursuivra pour aider les activités économiques et sociales. Le Vaucluse est un département attractif avec une qualité de vie, de paysages, le TGV, la fibre optique. Nous devons attirer encore davantage d'entrepreneurs pour créer des emplois et des richesses. Je travaille en osmose avec Renaud Muselier, le président réélu de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Grâce à cette synergie, nous décuplerons notre efficacité. Ce qui compte c'est que tous les cantons soient traités avec équité grâce, notamment, aux contrats de développement territorial. C'est vrai que Bollène a été un peu oublié ces dernières années, nous ferons avancer les dossiers qui relèvent de notre compétence. »

Lors d'une courte conférence de presse, la nouvelle Présidente de Vaucluse est revenue sur son ADN, puisque son grand-père maternel (Eugène Baudouin) a été élu au début du XXe siècle, son papa Georges Santoni aussi, maire d'Apt puis député de Vaucluse : « d'eux j'ai appris le respect de soi et des autres, celui du travail, le refus de l'intolérance. Je souhaite travailler dans le dialogue, l'intelligence collective, sans idéologie partisane ».

A l'horizon, se profile une nouvelle vie, toute entière dédiée au département, sans cumul des mandats. « Quitter la mairie d'Apt sera un véritable arrachement, j'y suis viscéralement attachée, confie-t-elle, mais je resterai adjointe de ma ville. »

Cette première séance de l'assemblée départementale a également permis de désigner 8 Vice-présidents : Thierry Lagneau, Corinne Testud-Robert, Elisabeth Amoros, Suzanne Bouchet, Pierre Gonzalvez, Christian Mounier, Patrick Merle et Christelle Jablonski-Castanier.

[Retrouvez ici l'intégralité de la dernière séance du conseil départemental de Vaucluse.](#)

Ecrit par le 22 novembre 2024

Départementales : accord historique pour une nouvelle 'Union de la Gauche' en Vaucluse

Ancien secrétaire départemental du PS pendant 13 ans, maire de la Tour d'Aigues depuis 2008, co-président de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) depuis 2014, Jean-François Lovisolo n'est pas peu fier d'avoir réussi ce tour de force d'unir toutes les composantes (PS, EELV, LFI, PCF, Génération-s, le Pôle écologiste...), pour, si possible, reconquérir lors des prochaines élections des dimanches 20 et 27 juin prochains la présidence de l'exécutif du département occupée au bénéfice de l'âge par la droite depuis 2015. Et pourtant, la gauche avait alors recueilli 61 785 voix au second tour, l'extrême droite près de 90 000 et la droite (seulement) 45 600. Bizarreries du découpage sans doute...

La solidarité pour ADN

La solidarité, c'est l'ADN du programme dans les 17 cantons du département pour les candidats de gauche. « Avec la crise sanitaire, nombre de personnes âgées, handicapées, seules ont terriblement souffert d'isolement, aucun dispositif d'accompagnement n'a été mis en œuvre par le département, les familles étaient livrées à elles-mêmes. Il faut de vrais outils de veille pour aider les plus fragiles. »

« Le département doit sortir de son cadre habituel de compétences, sur les investissements par exemple, poursuit Jean-François Lovisolo. Le Vaucluse connaît de sérieux problèmes de foncier. Il y en a peu et il est très cher. Les jeunes ne peuvent pas acheter. On ne peut pas laisser ce secteur aux seuls promoteurs immobiliers, on doit proposer des lots de logements 20 à 30% moins chers pour un accès plus facile à la propriété. »

Simplifier les procédures administratives

Autre cheval de bataille de l'ancien leader du PS : « Simplifier les procédures administratives. Il faut 10 ans pour concrétiser un projet, c'est un frein à l'efficacité. Plus on complexifie, plus on retarde l'attente des citoyens. Le mouvement des gilets jaunes est une illustration de ce ras-le-bol. Il faut rendre l'action publique plus lisible et plus rapide. »

Jean-François Lovisolo prône une marge de manœuvre plus large pour les élus locaux. « On nous a enlevé tout outil fiscal, c'est l'Etat qui décide de tout. Qu'on nous laisse procéder à des expérimentations locales. Le Vaucluse n'est pas la Seine-Saint-Denis, les problématiques ne sont pas comparables à l'identique dans l'ensemble de l'hexagone. »

Préserver et protéger

« Préserver, protéger, pour un département solidaire et écologique, c'est le programme de Jean-François Lovisolo en binôme avec Noëlle Trinquier (EELV) sur le canton de Pertuis. A l'issue des 2 tours des départementales, un canton pourrait tomber dans le giron de la gauche, celui de Bollène » estime-t-il. En attendant, il reste un atout-maître dans sa manche, l'âge de l'un des candidats PS, Max Raspail, 72 ans.

Écrit par le 22 novembre 2024

En 2015, droite et gauche avaient chacune 12 sièges, c'est Maurice Chabert qui avait été élu président de l'exécutif au bénéfice de l'âge. Cette fois, en cas d'égalité de sièges, c'est Max Raspail le doyen.

(4 autres listes sont aussi présentes dans le 13^e canton de Vaucluse : Odile Boutillon-Michel Simos, Jade Escoffier-Aymonn Mathieu, Philippe Gropellier-Catherine Malinge-Mehdi ainsi que Henri Lafon-Catherine Serra).

«Il y a urgence à faire travailler nos entreprises !» Christian Pons, président de la Fédé BTP 84



La Fédé BTP 84 demande au secteur public de soutenir l'activité. Les élections municipales puis la pandémie de Covid-19 ont considérablement freiné l'instruction des dossiers comme les autorisations de construire et le démarrage des travaux de structure. Plus rien ne figure à

Écrit par le 22 novembre 2024

l'horizon 2021 sur les carnets de commandes et la trésorerie des entreprises s'amenuise dangereusement.

«On le sait dans le bâtiment, c'est le secteur public qui entraîne l'activité puis le secteur privé suit », prévient Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Alors le professionnel de chez Girard, filiale de Vinci s'arme de son bâton de pèlerin pour inviter toute la sphère capable de le soutenir dans sa tâche en invitant Gilles Ripert, président de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon, Jean-François Lovisololo, président des maires de Vaucluse ou, encore, le Conseil départemental. Mission ? Faire le point sur les opérations de BTP en cours et s'intéresser de près à l'avancement des dossiers éligibles au Plan de relance.

Secteur public

«Nous procédons régulièrement à des sondages auprès de nos adhérents, entame Christian Pons, qui ont eu lieu en juin, septembre et octobre dont nous proposons la synthèse émanant des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Pour sauvegarder nos entreprises et les emplois qu'elles génèrent, il serait souhaitable que les donneurs d'ordre du département accélèrent la sortie de leurs projets d'investissement en équipements structurels alors même que ce 2e confinement vient d'être décrété.»

Covid-19, 2e vague

«Nous ne sommes pas le 17 mars où nous avons été choqués par les propos de Muriel Pénicaud, ministre du Travail (Voir Echo du mardi du 25 mars). Nous étions dénués de tout, ne disposant pas de masques. Nous avons, à l'époque, réalisé une enquête et nous n'avions même pas de quoi tenir une semaine ! Aujourd'hui la situation est différente. La 3e version du guide de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) édicte toutes les procédures d'intervention permettant aux entreprises d'agir en toute sécurité. Comme l'a souligné Jean Castex, Premier ministre, nous sommes l'un des fers de lance de l'économie et devons continuer à activer cette chaîne de l'industrie qui compte dans et pour notre pays.»

Les enquêtes mensuelles de conjoncture

«Les enquêtes menées auprès des adhérents fin juin, septembre et octobre montrent, chaque mois, une nette dégradation de l'activité due à la baisse de la consultation des appels d'offre. Le niveau de la trésorerie continue de diminuer, même si les entreprises résistent pour maintenir l'emploi. Ces 'remontées de terrain' font également état de l'accroissement des problèmes liés à la Covid-19, comme de la diminution du carnet de commandes avec des prix qui chutent, du coût du reste à charge (mesures sanitaires de la Covid-19) sur les chantiers en cours et du personnel qui connaît des problèmes de garde d'enfant et de santé.»

La consultation des appels d'offre en chute

«Le nombre de consultations des appels d'offre diminue tout aussi sensiblement étant qualifié, par les entreprises vauclusiennes, d'insuffisant, voire de très insuffisant. En cause ? La baisse des consultations

Ecrit par le 22 novembre 2024

du secteur public et la sur-règlementation française qui freinent l'activité. Le prix des marchés attribués chute, les chefs d'entreprise prenant des chantiers qui vont grever leur trésorerie car ils veulent faire travailler leurs salariés.»

«Cette situation exceptionnelle et grave nous enjoint à demander la simplification administrative. Cette sur-règlementation est une malédiction !» Christian Pons

Plan de relance

«Aujourd'hui, nous sommes tous volontaires pour que l'économie ne décroche pas mais, pour cela, il faut trouver des solutions : accélérer la sortie des projets en lançant des consultations. Alors que la pandémie de Covid-19 croît, que le nombre de chantiers diminue, que les prix s'exercent à la baisse, le gouvernement annonce un plan de relance de milliards d'€. Mais pour y être éligibles, les dossiers doivent être instruits, notamment, si le bloc communal éprouve des difficultés d'ordre technique, avec l'aide du Cinov (Fédération patronale française représentative créée pour promouvoir et défendre les entreprises des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique.) La chaîne d'instruction des permis de construire ne doit pas être rompue et les commissions d'appels d'offre doivent pouvoir continuer à se réunir,» relève Christian Pons avant d'inviter Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse, à s'exprimer.

Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse et maire de la Tour d'Aigues

«Les élections municipales qui se sont déroulées en deux actes et le temps d'attente de l'investiture pour obtenir un exécutif et un conseil municipal complet ont posé des difficultés. Les maires sont les alliés du BTP parce que ces structures créent de l'activité, de l'emploi local -parfois peu qualifié- et fait vivre le territoire.»

Des finances recentralisées

«Nous vivons cette même situation complexe avec des finances recentralisées, notamment par les interco et une fiscalité locale sur laquelle on ne peut pas 'jouer' pour essayer de financer les projets, relate Jean-François Lovisolo. Nos charges de fonctionnement ne cessent d'augmenter et les ressources dynamiques sont supprimées, voire remplacées par des dotations qui n'évoluent pas. La variable d'ajustement reste donc l'investissement.»

Les contraintes

«Les contraintes administratives sont fortes. Modifier un PLU (Plan local de l'urbanisme) requiert 4 ans lorsqu'il n'y a ni recours ni contentieux. Nous avons voulu, à la Tour d'Aigues, élaborer un pôle environnement pour la construction d'une déchetterie. Il n'y en avait pas dans tout le sud du

Écrit par le 22 novembre 2024

département. L'idée est née en 2004 et la déchetterie a été inaugurée en 2016 ! Enquête publique, modification du PLU, études d'impact, contentieux des voisins, recours administratifs, appels ont ponctué le temps... »

Zone industrielle de Cadenet

«Nous avons voulu mener un programme de logements sociaux sur une autre commune. Nous avons acheté les bâtiments en 2008 et les avons inaugurés en 2016. C'est toute la difficulté d'obtenir des financements et, surtout, les autorisations administratives. En ce moment nous travaillons avec l'interco (Ndlr : Communauté de communes territoriale Sud-Luberon Cotelub), sur l'extension de la zone industrielle 'Meillere', à Cadenet. Nous nous sommes rendus compte que les contraintes environnementales -particulièrement l'écoulement des eaux, les préconisations inondations- et les modifications du PLU ne nous permettaient d'urbaniser que 40% de ces 4,5 hectares pour une facture de 4M€ d'investissement... ce qui nous fait hésiter à lancer le chantier. Est-il bien utile de n'aménager que la moitié du terrain par rapport à ce que coûtera cette extension ? Nous portons ce projet depuis 4 ans, si nous n'allons pas au-delà, il nous faudra porter un autre projet sur 4 autres années. C'est beaucoup de temps perdu...»

Saisir les parlementaires sur la sur-administration

«Je ne comprends pas qu'un PLU ne puisse pas être modifié en un an. Un an c'est le temps de l'entreprise, de l'activité, de lancer les projets. Aujourd'hui ce sont 4 à 5 ans. Nous pourrions, ensemble, Association des maires de Vaucluse et Fédé BTP 84, saisir nos parlementaires pour la simplification administrative dont tout le monde parle -les présidents Sarkozy, Hollande, Macron- et pour laquelle rien n'est fait. Avec les nouvelles règlementations sur l'environnement, le gouvernement déconseille fortement d'intervenir sur les terres agricoles, mais nous ne pouvons pas intervenir sur le foncier urbanisé au coût trop élevé...»

Maintenir l'activité coûte que coûte

«Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sanitaires conduisant au confinement et à la fermeture de certaines activités économiques, relatent les organisations professionnelles de la construction et des travaux publics. En ce qui concerne le BTP, les artisans et les entrepreneurs vont continuer à travailler, dans le respect du guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus rédigé par l'OPPBTB.

Dans le contexte particulier du confinement, les organisations professionnelles de la filière construction déclarent, en qualité d'acteurs responsables et engagés, tout faire pour maintenir l'activité sur le territoire ;

protéger les salariés de la filière en respectant les règles sanitaires et le protocole de préconisations de la filière ; préserver l'approvisionnement des chantiers en matériaux et équipements ; favoriser l'embauche des jeunes et maintenir l'apprentissage.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Les fédérations redoutent le blocage administratif

Egalement, elles font appel à la responsabilité collective et au sens du bien commun pour prévenir : les risques d'arrêt de chantiers ou de réticence des clients à faire des travaux chez eux pendant les périodes de confinement. Elles redoutent le blocage des permis par les services instructeurs des collectivités locales, des signatures de contrats et des actes de vente ; des livraisons ; les difficultés de circulation et de transport des équipes, les dégradations et les vols pouvant survenir en marge des chantiers.

Et économique

Les acteurs de la filière construction représentent plusieurs centaines de milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel sur l'ensemble du territoire national, réalisés par des centaines de milliers d'entreprises de toute taille, plus de 4 millions d'emplois œuvrant à la cohésion sociale. Les professionnels de l'acte de bâtir affirment la nécessité d'une action collective en amont et aval de la filière construction pour maintenir les emplois.

La salle s'exprime

Besoin d'appels d'offres

«Nous faisons tout pour conserver nos emplois en prenant même des chantiers avec des prix bas mais à un moment donné nous ne pourrons plus faire face. C'est maintenant que nous avons besoin d'accéder à ces marchés. Nous avons besoin de ces appels d'offre. Nous ne savons plus où nous allons. Nos plannings datent de 2019. Nous passerons l'année mais le manque d'appel d'offre se fera jour 1er semestre 2021.»

Luc Faure, Eurovia

L'empilement des réglementations

«L'empilement des réglementations, le poids des normes nous tue à petit feu. Il est temps de porter cette problématique avec l'Association des maires auprès des parlementaires puisque même les préfets nous disent ne pas avoir la main. Nous, nous recherchons la simplicité. Les délais de sortie de projets de même nature sont différents selon les départements. Nous travaillons sur la notion de court terme et le 1er semestre 2021 sera terrible. Lors de la 1ère vague de Covid-19, il ne s'est rien fait parce que les maires n'arrivaient pas à réunir leur conseil municipal. Les personnels qui analysaient les offres n'analysaient plus rien... Plus rien ne se faisait au moment où nous en avons le plus besoin. Ce court terme vous appartient, mesdames, messieurs les maires. On ne peut pas arrêter les projets parce que l'on ne peut plus se réunir.»

Ecrit par le 22 novembre 2024

Daniel Léonard, Midi travaux

Plan de relance & Plan Etat-Région

«On entend parler de 3,8 milliards du plan de relance qui s'étendrait sur deux ans. Etes-vous prêt à étayer les dossiers de ces projets ?» «A ce jour nous ne possédons pas d'information précises et ne savons pas sur quels domaines ce plan de relance interviendrait, répond Jean-François Lovisolo. Nous sommes preneurs de vos informations pour lancer ces projets. Le Département de Vaucluse va, sous peu, créer une agence d'urbanisme dans laquelle figureront l'Association des maires, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et les services d'instruction du Conseil général. La structure fera l'accompagnement du portage de projet pour les communes. Cette création fait suite à ce que le Conseil départemental s'est aperçu que les communes -de toutes tailles- ne consommaient pas les aides qui leur étaient dédiées faute de capacités techniques : ingénierie, suivi, accompagnement et maîtrise d'ouvrage. Ce que je crains ? C'est qu'à un moment le Plan Etat-Région soit alimenté par le Plan de relance.»

Eric Guirado, Eiffage TP

L'arnaque des bas prix

«Beaucoup de nouveaux maires ont pris leur fonction dans le Comtat-Venaissin. De beaux projets annoncés pendant la campagne vont émerger. Il est important que les petites entreprises et artisans accèdent à ces nouveaux marchés particulièrement en cette période car, pour elles, c'est aussi crucial que vital. Pourtant, des entreprises arrivent de nulle part, annonçant des prix abracadabrants pour un chantier dont on sait qu'elles ne le finiront pas... Il faudra relancer les consultations et le chantier prendra plus d'un an de retard et la facture pèsera plus lourd à l'arrivée. La Fédé BTP et l'association des maires pourraient-elles travailler ensemble pour que les marchés locaux soient accessibles aux entreprises tout aussi locales ?»

Sylvie Bres, Bres électricité

Ecrit par le 22 novembre 2024

Maires courage

Ils se sont adaptés, ils ont improvisé et ils ont dominé leur sujet. Les élus préférés des Français incarnent le bon sens près de chez nous. Ils ont su informer et mobiliser les citoyens en premier de corvée, sans directives ni stratégie claire du gouvernement. Quatre maires nous ont ouvert leurs portes pour nous raconter leur quotidien.

« Nous sommes de bons petits soldats, mais il faudrait de temps en temps qu'on nous dise quoi faire », ironise Dominique Santoni, maire d'Apt (11 700 habitants). L'exécutif donne cette mauvaise impression aux maires de refiler le bébé aux élus locaux dès lors qu'une responsabilité pourrait être évoquée devant l'opinion publique ou les tribunaux.

Selon les mots de Jean-Michel Blanquer*, prononcés une semaine avant la réouverture des premiers établissements scolaires, « on a besoin de renforcer à la fois la souveraineté nationale et le pouvoir local (...). On a besoin du représentant de l'Etat comme le directeur d'école, mais aussi du maire (...) et d'initiative à l'échelle locale ». Mais qui porterait le chapeau si un groupe d'enfants venait à être hospitalisés à la suite d'une contamination à l'école ?

Se débrouiller seul

« La question de cette responsabilité pénale qui pourrait peser sur nous, tous les maires y pensent », convie Hervé Chérubini. L'élu en ballottage de Saint-Rémy-de-Provence (9 600 habitants) considère néanmoins que la responsabilité politique reste première. « D'abord, si j'avais été un inquiet, je n'aurais pas pris ce mandat de maire que j'exerce depuis près de 25 ans. Ensuite, l'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Et quelles que soient les circonstances : celle d'une crise sanitaire ne laissait rien augurer de bon dans un pays aux autorités sanitaires affaiblies.

« L'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy-de-Provence

L'affaire du 'sang contaminé', suite à la distribution de lots de sang infectés par le virus du Sida sous le gouvernement de Laurent Fabius a laissé des traces dans tous les cabinets ministériels. Celle du Médiateur a montré les conditions effarantes d'attribution des autorisations de mise sur le marché comme des indications de prescription des médicaments, sans parler de l'indigence de la veille sanitaire.

Un boulet qui traîne. Son inertie est telle que les maires ont vite pris les choses en mains, ayant acté dès le début de la crise l'incapacité de l'Etat à protéger les Français avec de simples masques en papier.

Ecrit par le 22 novembre 2024

« Nous nous sommes retrouvés dans l'inconnu du confinement. Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite », décrit Thierry Lagneau, maire de Sorgues (18 300 habitants).

Un nouveau cadre juridique, une logique contradictoire

Quelles initiatives les maires peuvent-ils prendre dans des circonstances si inhabituelles ? Avant, si un panneau de basket tombait par accident dans un collège en provoquant la mort d'un élève, le maire et l'enseignant étaient automatiquement poursuivis pour imprudence, bien que sans lien direct avec les faits :

Depuis juillet 2000, la loi 'Fauchon' institue un régime dérogatoire de responsabilité pénale concernant les élus qui peut seulement être invoquée sous trois conditions : la faute est caractérisée, elle expose autrui à un risque que l'auteur n'ignorait pas, ce risque présente une gravité particulière.

Ce régime vient d'être amendé *in extremis*, le 11 mai, grâce à un accord entre députés et sénateurs pour 'sécuriser' les maires. Il est désormais prévu que la responsabilité doit être appréciée au regard « *des compétences, du pouvoir et des moyens dont disposait l'auteur des faits dans la situation de crise ayant justifié l'état d'urgence sanitaire, ainsi que de la nature de ses missions ou de ses fonctions, notamment en tant qu'autorité locale ou employeur* ». En clair, le texte permet au juge de faire la distinction entre les autorités nationales qui ont décidé la stratégie du 'déconfinement' et les acteurs locaux qui n'en sont que les exécutants.

« Et pourquoi pas un concours de boules ? »

« Pour les écoles, un document gouvernemental précisant les conditions de réouverture de 63 pages a été rédigé. Nous avons eu une semaine pour en prendre connaissance, ingurgiter et restituer aux personnels qui doivent mettre en œuvre » témoigne Hervé Chérubini. « Nous étions, depuis le 16 mars, à cheval entre le devoir de continuité du service public et l'obligation de répondre aux préconisations de l'Etat. Cette logique contradictoire nous a conduits à mettre en place une cellule de crise et un plan de continuité de l'activité avec un tiers de nos agents présents sur le terrain et une population avide d'informations » précise t-il.

« Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite. » Thierry Lagneau, maire de Sorgues

Le prochain défi sera l'adoption du budget primitif de la commune « avec cette difficulté supplémentaire que l'on dit aux gens de ne pas se réunir à plus de 10 personnes et à 15 par classe, mais que l'on pourrait autoriser les conseils municipaux à le faire. Je ne vois vraiment pas comment organiser un conseil avec nos 33 élus sans qu'on vienne aussitôt me demander pourquoi ne pas faire un concours de boules de suite après ? ». Même si les maires ne sont pas dépourvus d'humour, ni d'expérience - depuis 2004, le maire joue un rôle majeur lorsque des événements de sécurité civile engagent une gestion de crise - ils restent confrontés en permanence au principe de réalité face aux annonces de l'Etat.

Ecrit par le 22 novembre 2024

« Chacun fait ce qu'il peut, les bonnes volontés ne manquent pas - loin de là - mais à vrai dire tout est un casse-tête. Il y a une foule de problèmes du quotidien que l'on a du mal à régler, faute d'informations ou de directives claires. 'On vous en dira plus dès que l'on en saura davantage', voilà ce à quoi nous sommes tous confrontés. Pour l'ouverture des écoles, par exemple, il a d'abord été question de n'ouvrir que 3 classes, puis toutes les classes maternelles et élémentaires. Puis on est revenu au premier scénario. Mais le travail des équipes consiste la plupart du temps à faire du sur-mesure, et sans attendre », observe Dominique Santoni. « Comment adapter le service de cantine quand on ne sait pas combien d'enfants se présenteront le matin à l'école ? Nous avons opté pour des plateaux repas que l'on peut conserver du jour au lendemain pour pouvoir étaler la distribution, le cas échéant ».

L'exemple aptésien de gestion de crise

Dès le début de l'épidémie, Apt a activé son plan communal de sauvegarde. « Cette petite avance de deux semaines a permis de passer en revue l'ensemble des domaines relevant de la commune : gestion, continuité de service à la population, affaires scolaires, sociales, entretien, nettoyage, préparation de listes de volontaires, identification des personnes âgées, isolées et vulnérables, mesures de prévention, etc. Nous avons fait l'inventaire de nos stocks et partagé nos ressources, donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers ». En pratique, l'équipe municipale se réunit toutes les semaines et garde le contact par internet et téléphone. L'hôpital, réorganisé aux premières heures de la crise, a doublé le nombre de lits pouvant accueillir des patients. « Nous avons aussi réfléchi avec l'hôpital à une structure d'accueil pour ceux qui présentent un risque de contagion pour leur famille, ayant eu une petite dizaine de retours à domicile de patients atteints du Covid-19 », ajoute Dominique Santoni. « Nous avons enrichi le dispositif du Centre communal d'aide sociale (CCAS) par des appels, 2 fois par semaine, à nos aînés pour rompre la solitude, assurer le portage de courses, médicaments ou attestations. Et puis nous avons pu identifier les personnes sans domicile fixe pour les inviter à rejoindre un foyer d'accueil à Cavailhon. J'ai encore des doutes, car il y a beaucoup de questions à traiter, comme la situation des femmes battues que nous voudrions bien pouvoir recevoir dans des hôtels. Nous avons peu de demandes, mais je pense que la réalité est plus préoccupante qu'il n'y paraît » avance l'élue.

« Nous avons donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers. » Dominique Santoni, maire d'Apt

S'agissant du risque sécuritaire, la police municipale en lien avec la gendarmerie et le Psig (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Saint-Saturnin-lès-Apt a procédé à plus de 8 000 contrôles (17 mars à fin avril) aboutissant à 125 verbalisations, dont celle des propriétaires récidivistes du célèbre 'lapin aptésien' ayant fait la 'Une' de la presse nationale, pris comme bouclier animal pour tenter de légitimer des promenades proscrites en centre-ville...

« Cela s'est plutôt bien passé », confirme Hervé Chérubini. A Saint-Rémy, phare des Alpilles, 12 000 contrôles pour 1 à 2% de verbalisation. « Le TGV a fonctionné à plein régime jusqu'au 16 mars

Ecrit par le 22 novembre 2024

pour ceux qui ont des résidences secondaires. Au-delà, certains ont choisi d'intégrer l'amende à leur venue illégale. D'autres ont bravé l'interdiction préfectorale visant les locations de vacances, je ne suis pas naïf. Mais, au total, c'est un phénomène marginal ».

Comment ont-ils géré l'urgence au-delà des compétences ?

Depuis le début de la crise, les communes et les intercommunalités apportent des réponses aux besoins des habitants, y compris en participant financièrement à des décisions prises par l'Etat, au-delà même de leur champ de compétences. C'est notamment le cas pour les masques. « On ignore qui va payer, mais ce n'est pas neutre », souligne Dominique Santoni. Depuis le 15 mai, la mairie distribue sur demande et sur rendez-vous des masques agréés Afnor (Association française de normalisation), lavables 30 fois, et efficaces pendant 1 mois. Ils ont coûté 2,80 € l'unité.

Encore faut-il qu'ils parviennent à destination. S'improviser logisticien pour identifier des fournisseurs fiables qui livrent des masques à prix raisonnable n'est pas chose facile. Libres de lancer leurs propres importations de masques depuis le 21 mars, les collectivités ont fait l'objet de réquisitions de l'Etat, comme à Sorgues qui y a perdu ses kits complets de protection. « Je comprends, vu l'état d'urgence du moment », assure Thierry Lagneau. Le maire s'attarde plutôt sur la cohésion locale. « Notre chance, c'est la générosité des habitants et l'imagination qui nous ont permis de fabriquer près de 7 000 masques en textile lavables 'made in Sorgues' (Ndlr : 1 000 à la Tour d'Aigues). Nous avons trouvé et sommes allés chercher à Clermont-Ferrand 9 kilomètres d'élastique pour lancer notre production. Nous refusions d'être confrontés à une situation de pénurie. En 15 jours, ce sont 200 personnes qui se sont portées volontaires pour coudre des masques à la main dans la salle des fêtes transformée en atelier », se félicite l'élu dont l'épouse, infirmière libérale, a participé à l'opération. Les élus ont ensuite fait du porte-à-porte pour distribuer à la population. « Nous avons vécu des moments très sympas, malgré ce contexte car nous avons aussi eu la chance d'avoir notre maison de retraite (Aimé Petre) qui a très bien géré la situation ».

« La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. » Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues

La fonction sera-t-elle revalorisée dans 'le monde d'après' ?

« Après la réouverture des écoles, l'autre grande préoccupation des maires est de savoir comment il sera possible de se réorganiser car nous allons vivre dans ce département une saison touristique catastrophique ». Elu du premier tour des municipales du 15 mars, Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues et président de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a annoncé que sa première décision sera de faire voter l'annulation de la redevance d'occupation du domaine public pour les cafés, restaurants et commerces de vente à emporter. « Ils ont tenu jusqu'à présent avec des reports de charge, étalement de dettes, mais ça ne suffit pas car faut faire rentrer de l'argent dans les caisses ! La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. Personne n'a jamais réussi à marcher sans avoir essayé de le faire. Alors on tâtonne et ça ressemble souvent à un match de l'équipe de France : tout

Ecrit par le 22 novembre 2024

le monde à un avis et forcément le bon. Face aux pertes de boulot et de chiffre, il me paraît cependant clair que nous devons organiser une solidarité au plan local même si nous n'avons plus la compétence pour verser des aides économiques directes. On ne peut pas tout attendre de la région ou des intercommunalités. Beaucoup de maires devront d'ailleurs abandonner ou différer, pour 4 ou 5 ans, des projets d'investissement afin de faire face aux dépenses imprévues qui ont été ou seront engagées. »

Une chose est sûre : l'Etat a tout intérêt à se concilier les bonnes grâces des élus préférés des Français pour gérer la crise sociale qui l'attend. « Je voudrais saluer ces gens qui souffrent, confinés dans des logements dégueulasses. Faudra-t-il attendre une nouvelle rue d'Aubagne pour que l'on puisse, enfin, autoriser les maires à lancer des procédures pour fermer ces logements insalubres que l'Etat finance à travers les caisses d'allocations familiales ? ». Des réunions sont prévues sur le sujet avec les représentants de l'Etat, mais pas avant septembre ou octobre, s'indigne Jean-François Lovisolo. Les maires semblent encore avoir un train d'avance en attendant que leur fonction soit revalorisée dans le monde d'après.

Hervé Tusseau

**(Le Figaro, 3 mai)*

À lire également "[Commerce local : les maires interpellent le président de la République](#)"

Commerce local : les maires interpellent le président de la République

Ecrit par le 22 novembre 2024



Suite à l'annonce du président de la République concernant le prolongement de la période de confinement jusqu'au 11 mai prochain, l'Associations des maires de Vaucluse (AMV) et la commune de Saint-Rémy-de-Provence ont décidé de lui écrire une lettre ouverte pour témoigner de leur inquiétude vis-à-vis des conséquences sur le commerce local.

Jean-François Lovisollo, président de l'AMV et maire de La Tour d'Aigues, Pierre Gonzalvez, co-président de l'AMV et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, et Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy-de-Provence, demandent à Emmanuel Macron une modification du règlement actuel afin de faire face à l'absence d'activité, du fait d'une année touristique qui s'annonce blanche.

Intervenir directement pour soutenir l'activité économique locale

Ne contestant pas le bien-fondé de ces mesures, ces élus rappellent que « c'est la vie de nos commerces, l'emploi, l'attractivité de nos territoires qui vont être aussi mis en péril, activités qui dans le rural et le péri-urbain, ont déjà beaucoup souffert. Ce redressement, que nous souhaitons tous, va donc s'avérer douloureux et difficile. »

En conséquence, ils sollicitent deux mesures : 'une année blanche fiscale pour les activités qui ont été touchées par les mesures de confinement ainsi que l'assouplissement des règles pour permettre aux collectivités locales, communes et intercommunalités, d'intervenir directement dans le soutien à nos activités économiques.

« Nous élus locaux, au contact direct des acteurs du territoire, nous connaissons parfaitement leur situation et leurs besoins, et nous savons déjà que la 'survie' de ces acteurs, qui sont les moteurs de nos

Ecrit par le 22 novembre 2024

communes, directement touchés par la crise sanitaire, va inévitablement passer par l'octroi de subventions exceptionnelles », poursuivent-ils dans cette lettre ouverte.

Comment financer ces aides ?

« Où trouver les fonds pour apporter cette aide ? », s'interrogent les élus qui constate ensuite que « les marges de manœuvre sur les budgets de fonctionnement de nos finances locales sont de plus en plus réduites, quand elles existent encore ! Les villes continuent à payer leurs agents et leurs fournisseurs. Et la crise va entraîner mécaniquement une baisse des recettes de fonctionnement des municipalités cette année : chute des recettes de parking, rendu gratuit en raison du confinement, diminution des droits d'entrée des salles de spectacles ou des droits d'occupation du domaine public des terrasses des bars et restaurants, fermés eux aussi... Assimiler comptablement ce nécessaire dispositif d'aides d'urgence à des subventions de fonctionnement reviendrait donc à se priver d'un levier important d'intervention. A l'inverse, dans cette difficile année 2020, mairies et intercommunalités vont voir leur volume de dépenses d'équipement diminuer. L'épidémie qui sévit actuellement a pour conséquence de ralentir, voire de reporter, les projets d'équipement prévus et déjà intégrés à nos Plans pluriannuels d'investissement (PPI). Ces chantiers ne reprendront leurs cours, qu'au mieux, dans quelques mois. Peut-être avant l'été. Plus sûrement, juste après. Ces fonds disponibles budgétairement, dont une partie ne sera pas dépensée en cours d'année, peuvent être rapidement mobilisés par le bloc local dans toute la France, et permettre de soutenir les acteurs économiques et ainsi compenser la faible injection de fonds publics dans l'économie réelle. Nos sections d'investissement ne seront pas mises à mal en 2020 en raison de la diminution inéluctable des dépenses d'équipement et, de plus, le financement des dépenses d'investissement peut se faire par emprunt bancaire.

Permettre les aides versées par les communes

« Pour permettre ce transfert, il faut désormais que l'Etat permette que les aides qui seront versées par les communes et les intercommunalités aux entreprises, aux commerces et aux associations, soient considérées comme des dépenses d'investissement et se traduisent comptablement comme des subventions d'équipement. Cela doit passer par une modification exceptionnelle, pour l'année 2020, des textes en vigueur, et notamment permettre aux communes d'intervenir aussi dans la sphère économique. Pour être à la hauteur des enjeux et investir dans la pérennité de notre tissu économique local et de nos emplois, c'est une mesure simple que nous proposons », conclut cette lettre ouverte.

Une pétition mise en ligne

Afin de soutenir leur démarche, l'Associations des maires de Vaucluse (AMV) et la commune de Saint-Rémy-de-Provence ont aussi mis en ligne une pétition 'COVID 19 - Mesures en faveur de nos commerces locaux'.

Écrit par le 22 novembre 2024

Pour en savoir plus ou pour signer, il vous suffit de cliquer sur le lien ci-après : [ICI](#)

Saint-Rémy-de-Provence

La Ville crée déjà un fond de soutien de 100 000 €

La commune de Saint-Rémy a créé un fonds de soutien exceptionnel de 100 000 € pour faire face à la crise économique et sociale qui devrait succéder à la crise sanitaire. Destiné aux Saint-Rémois les plus fragilisés, ce fond viendra compléter le dispositif d'aides habituel du CCAS.

« Les conséquences économiques et sociales liées à la crise du Covid-19 commencent déjà à se faire ressentir chez de nombreuses familles saint-rémoises, privées pour certaines d'une partie de leurs revenus (cessation d'activités pour les commerçants, pour les auto-entrepreneurs, etc.), explique la municipalité. L'immédiate après-crise risque également d'être une période humainement très difficile pour bon nombre de concitoyens qui ne pourront, pour certains, retrouver le même niveau d'activités, et donc de revenus. »